

Annexe 1. Termes de référence



Fonds infranational pour le climat (SCF)

Gestion de projet événementiel d'ateliers de formation thématiques au Maroc

INTRODUCTION

L'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) met en œuvre l'initiative du Fonds infranational pour le climat (SCF) – Facilité d'assistance technique (AT), financée par le Fonds vert pour le climat (FVC), et dirige l'exécution du volet de renforcement des capacités. L'IUCN recherche un prestataire de services pour soutenir la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités du SCF en 2024 : des ateliers nationaux de formation thématique.

0. ARRIÈRE-PLAN

L'initiative du Fonds climatique infranational (SCF) (<https://www.subnational.finance/>) est un programme mondial de financement mixte soutenu par le Fonds vert pour le climat (FVC) qui vise à créer et à intensifier les opportunités d'investissement qui contribuent aux impacts sur le climat et les objectifs de développement durable (ODD), tout en intégrant les solutions fondées sur la nature (SfN). L'initiative SCF est mise en œuvre par les membres de son consortium : Pegasus Capital Advisors, l'IUCN, la Catalytic Finance Foundation et la Gold Standard Foundation.

L'initiative SCF comporte deux composantes : i. le Fonds d'actions SCF (GCF ID FP152), et ii. le mécanisme d'assistance technique de la SCF (VCF ID FP151).

Le fonds SCF Equity, géré par Pegasus Capital Advisors, investit dans un portefeuille diversifié sur le plan géographique et sectoriel de 15 à 25 projets de taille moyenne (5 à 75 millions de dollars en actions), évolutifs, commerciaux et principalement greenfield dans [42 pays](#) d'Amérique latine et des Caraïbes, de la Méditerranée, d'Afrique et d'Asie, avec des impacts mesurables sur le climat et les ODD guidés par le processus de certification de portefeuille Gold Standard for Global Goals (GS4GG). Le Fonds investit dans quatre secteurs clés : i. **les solutions énergétiques durables**, ii. **la gestion des déchets solides et de l'eau**, iii. **l'agriculture durable** et iv. **les solutions de développement urbain**.

Le projet d'assistance technique du FCC financé par des subventions (voir [la proposition de financement du FVC](#)) est supervisé par l'IUCN en tant qu'entité accréditée par le FVC et se compose de trois composantes : **TA1. Préparation de projets** (pilote par la Catalytic Finance Foundation), **TA2. Renforcement des capacités** (dirigé par l'IUCN), **TA3. Outils et mesures** (dirigé par la Gold Standard Foundation).

TA2. Le renforcement des capacités comprend l' **AT2.1 (formation)** et l'**AT2.2 (meilleures pratiques, lignes directrices et outils)**. La description suivante décrit les objectifs et les principales parties prenantes de chaque activité.

Résultat TA2 : Les parties prenantes concernées disposent des informations et des orientations nécessaires pour soutenir l'élaboration de politiques et de programmes d'incitation solides qui permettent et accélèrent les projets d'infrastructure à faible émission de carbone au niveau infranational, ainsi que pour favoriser l'expansion et la réplique des accords d'investissement.

Activité TA2.1.1 : Formation des développeurs de **projets** afin d'améliorer la compréhension des exigences en matière de sauvegarde, des exigences en matière de SGES, des critères des ODD et des SfN, de la viabilité des entreprises et d'autres exigences en matière d'investissement pour la

conception de projets à haute intégrité et bancables et l'obtention de résultats en matière de changement climatique.

Activité TA2.1.2 : Formation des **autorités publiques** (en particulier des acteurs infranationaux/autorités locales) afin de les sensibiliser, de les aider à identifier des projets potentiels et de créer des conditions favorables aux investissements dans les infrastructures vertes

Activité TA2.1.3 : Formation des **acteurs financiers régionaux** pour élargir le savoir-faire de la chaîne de valeur et des véhicules de financement mixte en vue d'une réplique à grande échelle

Activité TA2.2.1 : Production de **bonnes pratiques, de lignes directrices et d'outils** pour la réplique et la mise à l'échelle

Comme mentionné ci-dessus, le CPF identifie trois groupes de parties prenantes cibles pour le renforcement des capacités :

Développeurs de projets : Principalement des entités du secteur privé à la recherche d'investissements en actions de 5 à 75 millions de dollars américains pour des projets générateurs de rendement. D'autres acteurs tels que les coopératives locales et les ONG peuvent également soumettre des propositions de projets au SCF, bien que cela soit moins probable. L'identification et l'élaboration de projets pourraient être appuyées par des entités publiques nationales et infranationales.

Autorités publiques : les autorités publiques aux niveaux national et infranational ont des rôles distincts à jouer dans la mise en œuvre du SCF et des initiatives similaires ciblant les investissements climatiques dirigés par le secteur privé : (i) en tant que catalyseur : fournir un environnement politique (par exemple, feuilles de route stratégiques, procédures réglementaires, incitations financières, données) pour accélérer les investissements climatiques dirigés par le secteur privé ; et (ii) leader de l'action climatique : identifier, développer et mettre en œuvre des investissements climatiques (par exemple, PPP projets) pour la fourniture de services et d'infrastructures publics (par exemple, gestion de l'électricité, des déchets et de l'eau).

Acteurs financiers régionaux : En mettant l'accent sur les acteurs financiers locaux/nationaux/régionaux tels que les banques locales et nationales, les fonds et autres investisseurs privés (fonds de pension, fonds d'assurance, family offices, banques privées, philanthropies, particuliers fortunés et autres investisseurs institutionnels) qui sont disposés à proposer des produits de finance verte et à investir dans des actions climatiques au niveau infranational.

Le projet a démarré le 20 avril 2021. Sur la base de l'évaluation initiale menée lors du lancement du projet, des retours d'information lors des trois ateliers régionaux du SCF organisés entre septembre 2022 et novembre 2023 (Amérique latine, Afrique, Asie-Pacifique), ainsi que des interactions avec les développeurs de projets et les autorités nationales désignées (ANDs) du FVC, les domaines thématiques suivants ont été identifiés et hiérarchisés pour les activités de renforcement des capacités de 2024 dans le cadre de TA2.

- 1) Accès à un financement durable, environnement favorable aux entreprises (cible principale : autorités infranationales, acteurs financiers)
- 2) Maximiser les opportunités d'investissement dans les SfN dans l'agroalimentaire (cible principale : les porteurs de projets)
- 3) Gérer les risques et impacts ESG (cible principale : les acteurs financiers)

1. PORTÉE DES TRAVAUX

Sous la supervision de l'Équipe Business & Nature de l'UICN (B&N), et en coordination et consultation avec les équipes/bureaux régionaux concernés de l'UICN et les membres du consortium SCF et l'équipe de consultants techniques chargée de concevoir et de mener des formations, le prestataire de services sera responsable des tâches spécifiques suivantes dans le cadre de la composante TA2.

Tous les achats de biens, de matériaux, d'équipements et de services, le cas échéant, doivent être effectués conformément à la [Politique de l'UICN sur l'approvisionnement en biens et services](#).

I. Aménagement du lieu, de la restauration, de l'équipement et d'autres services pour les ateliers de formation

Organiser des ateliers de formation thématiques dans le pays à **Rabat**. Les ateliers devraient se dérouler en français, avec des services d'interprétation simultanée si nécessaire.

L'événement comprendra 3 ateliers thématiques décrits ci-dessous (en principe au cours de la même semaine), chacun ciblant différents groupes de parties prenantes :

- (A) un atelier de deux jours sur la finance durable (public cible : autorités infranationales et nationales, maximum 40 participants avec organisation du voyage et subventions fournies)
- (B) un atelier d'une journée sur l'agro-industrie et les solutions fondées sur la nature (SfN) (public cible principal : porteurs de projets, max 40 participants)
- (C) un atelier d'une journée sur les impacts et les risques ESG (public cible principal : institutions financières, maximum 40 participants)

Un calendrier indicatif est fourni à la section 5, qui doit être finalisé par l'UICN et l'équipe de consultants techniques.

Les activités détaillées de chaque atelier sont les suivantes :

- (1) Sur la base des dates identifiées et du lieu de l'atelier, élaborer et gérer conjointement le **calendrier des tâches de préparation de l'atelier** avec l'UICN et l'équipe de consultants techniques.
- (2) En coordination avec l'équipe de consultants techniques, **déterminer, entreprendre et superviser les arrangements nécessaires aux ateliers**, y compris :
 - Lieu de l'atelier, signe de direction et plan d'aménagement
 - Équipement audiovisuel
 - Restauration (pauses café/thé, déjeuners)
 - Enregistrement sur place des participants sur le site et remise des badges nominatifs
 - Service et équipement de traduction simultanée (optionnel - en cas de nécessité)

II. Gestion des participants et organisation des voyages

- (1) **Gérer l'organisation des voyages et les subventions pour les participants aux ateliers ciblés par les subventions de voyage FVC-UICN**. Sur la base de la [Politique de voyage de l'UICN pour les non-fonctionnaires](#), et en coordination avec les équipes pertinentes de l'UICN, les bureaux et l'équipe de consultants techniques, identifier les participants du secteur public de l'atelier de 2 jours sur la nature et le financement du climat pour les gouvernements infranationaux qui seront ciblés par les subventions de voyage FVC-UICN (maximum 40 participants). Organiser l'hébergement, le transfert ou le remboursement des fonds et d'autres dispositions de voyage, y compris la communication (p. ex., l'envoi d'une note logistique aux participants), la collecte d'informations et les documents requis en vertu de la politique ci-dessus.

- (2) **Gérer les communications pour les participants sans subventions de voyage.** Envoyez une note logistique aux participants pour faciliter leur accès au lieu de l'atelier, y compris au moins deux options d'hébergement suggérées à proximité du lieu de l'événement.

III. Rapport financier

Consolider et soumettre le rapport financier, y compris toutes les dépenses et les documents requis.

2. EXTRANTS ATTENDUS ET PRODUITS LIVRABLES

Les livrables suivants doivent être soumis en anglais, sauf indication contraire.

- Liste des participants à l'atelier
- Rapport sur les subventions de voyage

3. EXIGENCES EN MATIÈRE DE VOYAGE

Le prestataire de services sera tenu d'organiser sur place des ateliers nationaux de formation thématique dans les pays concernés. Étant donné que la plupart des tâches sont censées être entreprises par des ressources locales, les frais de déplacement international à destination et en provenance du lieu de l'atelier d'un (1) membre maximum seront couverts par le présent contrat dans les limites du budget. Tous les voyages et les coûts seront soumis à une approbation écrite préalable et à la soumission de tous les documents justificatifs nécessaires, conformément à [la Politique de l'UICN sur les voyages pour les non-membres du personnel](#).

4. HORAIRE INDICATIF

Novembre – début décembre 2024 : Ateliers à Rabat, Maroc